

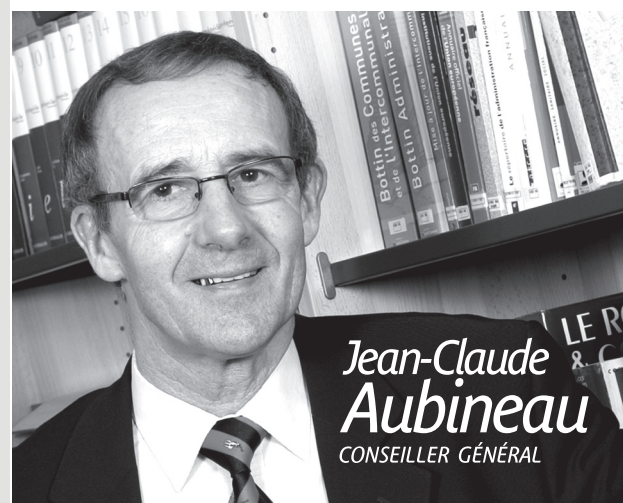
ENGAGÉS POUR RÉUSSIR AVEC VOUS



Jean-Claude Aubineau

LE CANDIDAT

Agé de 61 ans, marié, 2 enfants
Retraité de l'Agriculture
Elu du Cormenier en 1971
Maire Délégué du Cormenier en 1980
Maire de Beauvoir depuis 1995
Conseiller Général depuis 2001
Président de la Commission
« Environnement, Cadre de vie,
Agriculture »
Réside à Beauvoir-sur-Niort



élections cantonales

Deux-Sèvres



Séverine Vachon

LA SUPPLÉANTE

Agée de 28 ans, célibataire
Pendant 3 ans, Monitrice au Centre de loisirs de Beauvoir
Maîtrise de droit notarial. 3^{ème} cycle Etudes Politiques
Master Ressources Humaines
Chargée de mission aux relations avec le Parlement
Réside à Beauvoir-sur-Niort

«Les jeunes sont des électeurs à part entière. C'est leur avenir qui se dessine et se construit dès aujourd'hui. Leur faire confiance, c'est faire d'eux des acteurs et des décideurs et créer le nécessaire relais entre générations. C'est aussi croire à leur enthousiasme, à leur générosité en les associant à la réflexion et à l'action de notre canton et de notre département. J'ai la volonté d'être leur porte-parole».

Canton de Beauvoir- sur-Niort

BEAUVOIR-LA REVÊTIZON

BELLEVILLE

BOISSEROLLES

GRANZAY-GRIPT

LA FOYE-MONJAULT

LE CORMENIER

MARIGNY

PRISSÉ LA CHARRIÈRE

ST-ÉTIENNE-LA-CIGOGNE

THORIGNY-SUR-LE-MIGNON

Chers électeurs, chères électrices,

Le 9 mars prochain, en même temps que les élections municipales, les électeurs du canton de Beauvoir sont appelés à élire le Conseiller Général qui les représentera au sein de l'Assemblée Départementale pendant les six prochaines années.

Après de nombreuses années d'engagement au service de la Collectivité, j'ai fait le choix de me présenter pour un mandat unique : celui de Conseiller Général.

Vous savez tout l'attachement que j'éprouve à l'égard de notre territoire, de ses habitants, des élus des communes et des membres de nos associations. Elu de proximité, vous connaissez ma disponibilité pour être à l'écoute et au service des uns et des autres.

En tant que Président de la Commission « Agriculture Environnement », je me suis beaucoup investi pour défendre une ruralité viable, moderne et innovante. La qualité de vie de notre espace rural demeure ma préoccupation majeure car il convient de préserver ses richesses tout en les dynamisant.

Je vous demande à tous de renouveler la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à ma suppléante : Séverine Vachon, originaire de notre canton dans lequel elle s'est déjà impliquée.

Avec vous et pour vous, au cours des 6 années qui viennent, je m'engage à continuer de mettre en œuvre mon énergie et ma volonté pour que ce canton soit gage de prospérité, de dynamisme et qu'il soit agréable d'y vivre au quotidien.

Bien cordialement
Séverine Vachon

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
Le sens des réalités

Deux-Sèvres

élections
cantonales

Élections /mars 2008 / Canton de Beauvoir-sur-Niort

Vu, le candidat.
Imp. Nouvelle - 79000 NIORT

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
Le sens des réalités
Deux-Sèvres

Séverine Vachon
SUPPLÉANTE





LE CONSEILLER GÉNÉRAL, UN ÉLU DE PROXIMITÉ... Des projets pour le canton

LE CONSEILLER GÉNÉRAL VOTRE REPRÉSENTANT AU NIVEAU DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Je continuerai de soutenir:

Dynamiser notre territoire

■ Dans le domaine de l'économie et de l'emploi

Créer les conditions d'installation des Jeunes Entrepreneurs, en partenariat avec la Communauté de Communes et la Région, et les accompagner dans leur projet tant dans les secteurs de la production que celui des services de proximité.

Valoriser la **formation à l'apprentissage** en relation avec les besoins du canton.

Continuer à travailler avec les structures d'insertion professionnelle pour les personnes en difficultés.

■ Dans le domaine sportif et culturel, soutenir des projets audacieux

Tout mettre en œuvre avec les communes et le milieu associatif pour que notre canton dispose de **véritables équipements sportifs**. Il s'agit d'une **urgente nécessité** compte tenu de la forte progression de la population jeune sur notre canton.

Fédérer et développer les **actions culturelles** pour qu'elles soient accessibles à tous, notamment par le programme d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural mis en place par le Conseil Général.

■ Dans le domaine social

Continuer d'accompagner les services locaux de maintien à domicile des Personnes Agées (ADMR). Participer aux actions locales du CLIC (Comité Local Information Gériatrique).

Envisager la mise en place des gardes de nuit.

Créer des résidences villages pour permettre de rapprocher nos aînés des services de proximité.

Améliorer les équipements dédiés aux personnes âgées résidant en établissement «EPHAD».

Protéger la ruralité et l'environnement

■ Préparer et accompagner l'avenir de l'agriculture de notre canton par l'**installation des jeunes** et soutenir des projets qui apportent une plus-value économique.

■ Poursuivre une politique de **développement durable cohérente** (promotion des énergies renouvelables, éducation à l'environnement, mesures de protection des espaces naturels sensibles).

Avec la proximité du Zoodyssée, organiser «un périmètre de vie attractif» sur le canton de Beauvoir. Nos communes possèdent des espaces qui peuvent être valorisés.

Développer l'essor touristique

La politique de solidarité

■ En faveur des Personnes Agées

L'effort du Département nous place en tête de la Région au niveau des équipements.

En ce qui concerne l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, le Conseil Général a attribué pour notre canton **901 873 € pour les personnes à Domicile** et **696 574 €** pour celles qui sont en établissement.

■ En faveur des Personnes Handicapées

La **Maison départementale du Handicap** inaugurée en 2006 permet d'offrir un accompagnement individualisé pour toute démarche liée au handicap.

■ En faveur de la Petite Enfance et des Jeunes

Le département s'investit dans l'aide aux structures d'accueil, dans la Protection Maternelle et Infantile, dans la prévention, la protection des mineurs en difficultés et l'aide médico-sociale des familles. **L'Agora lieu de ressource pour les jeunes a été créée en 2002.**

■ En faveur des Publics fragilisés

La **mise en place récemment du RSA** (complément de ressources et accompagnement social aux bénéficiaires du RMI qui reprennent une activité) va permettre d'aider les personnes en phase de réinsertion.

L'intérêt pour les collèves

La contribution du département représente plus de **1 500 € par élève** et par an. Le nouveau programme de Renouveau et d'Aménagement « pratic@79 » permettra d'équiper chaque collève d'un ordinateur pour 5 élèves sur présentation d'un projet pédagogique.

L'appui à l'aménagement du territoire

Le Département continuera d'accompagner les collectivités dans leurs projets de développement dans le cadre du programme « Proxima », **d'aménager et de sécuriser le réseau routier départemental.**

Pendant cette mandature le Conseil Général a attribué pour le canton : **452 180 €** dans le cadre de Proxima, **643 637 €** pour l'aide aux autres projets de collectivités (l'assainissement, la petite enfance, etc...), **38 112 €** pour les entreprises locales et **667 425 €** pour l'aménagement des bourgs sur les routes départementales.

L'accès aux nouvelles technologies

Grâce à la mise en place du système Wimax, le Conseil Général va permettre à tous les Deux-Sévriens d'accéder au Haut Débit. (100% du département couvert en 2Mbits).